

# PRATIQUE ET POLITIQUES DE L'EXPORTATION

## MASTER

Domaine

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Mention

MANAGEMENT

Parcours Pratique et politiques de l'exportation

Directeur : Derek EL ZEIN, Maître de conférences

## PRÉSENTATION

Cette formation a pour objectif de former des cadres experts des pratiques du commerce international, en particulier des pratiques d'exportation, opérationnels non seulement dans les grandes entreprises exportatrices mais également au sein des organismes d'État, institutions publiques et missions de diplomatie commerciale.

Elle dispense une formation pluridisciplinaire, à la fois économique, juridique et politique à des étudiants venus de divers horizons, mais dont le plus grand nombre est issu de formations de niveau Licence ou Master 1 pour les entrées en deuxième année à dominante économique, financière et gestionnaire. En effet, la connaissance des règles juridiques, mais aussi des initiatives diplomatiques est indispensable à une maîtrise d'ensemble des pratiques exportatrices et des politiques d'exportation, aux côtés, bien entendu, des connaissances indispensables relevant de la science économique.

## OBJECTIFS

- Former des cadres experts des pratiques du commerce international
- Préparer à l'expertise sur les pratiques d'exportation
- Préparer à l'étude et à la pratique des politiques commerciales des États et entités publiques
- Former aux différents domaines de la pratique du commerce international
- Former aux politiques commerciales et aux pratiques des entités publiques
- Dispenser une formation pluridisciplinaire : économique, politique, juridique, aux côtés de la dimension managériale

## COMPÉTENCES VISÉES

Compétences ou capacités évaluées :

- La connaissance des lois et processus économiques du commerce international
- La connaissance de l'environnement international et de ses mutations
- La connaissance des règles et techniques juridiques concernant l'activité économique en général, les règles du commerce international et celles relatives à l'intervention des acteurs publics en particulier
- La capacité à mener une analyse pluridimensionnelle d'une politique d'exportation
- La contribution à l'élaboration des politiques commerciales à l'échelle internationale et à leur adaptation au contexte des contraintes économiques et réglementaires
- L'élaboration des stratégies des administrations publiques et missions diplomatiques liées aux opérations du commerce international

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Formation initiale

Le Master Management parcours Pratique et politiques de l'exportation est une formation en présentiel qui sur deux ans. Le Master 1 comporte des enseignements essentiellement orientés vers le management avec des enseignements transversaux en droit et diplomatie, éthique et politiques d'entreprise. Le Master 2 comporte des enseignements pluridisciplinaires répartis en 4 UE ainsi qu'un stage obligatoire dans le domaine du commerce international (3 mois minimum) et la rédaction d'un mémoire de recherche faisant l'objet d'une soutenance orale.

Volume horaire : 509h maximum en M1 (hors stage) et 325h en M2 (hors stage et mémoire)

Contact : [scolarite.master.deg@u-paris.fr](mailto:scolarite.master.deg@u-paris.fr)

Entrée en M1 : <https://u-paris.fr/mon-master-la-nouvelle-plateforme-nationale-pour-lentree-en-master-1/>

Entrée en M2 : <https://droit.u-paris.fr/candidatures/candidature-en-master/>

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
<b>5 UE obligatoires</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
Analyse et stratégie financière (24h CM et 20h TD)	5	5
Gestion générale de l'entreprise	5	5
- <i>Management et stratégie (24h CM)</i>	3	3
- <i>Gestion de projet (21h CM)</i>	2	2
Initiation à la recherche (21h CM et 18h TD)	3	3
Compétences transverses en management	8	8
- <i>Politique internationale de l'entreprise (14h)</i>	2	2
- <i>Analyse quantitative en entreprise (6h CM et 15h TD)</i>	2	2
- <i>Système d'information et tableau de bord (24h CM et 20h TD)</i>	4	4
Droit international et diplomatie	9	9
- <i>International organizations and international economic relations (16h CM)</i>	3	3
- <i>Introduction to international economic law (16h CM)</i>	2	2
- <i>Introduction à la diplomatie économique (20h CM)</i>	2	2
- <i>Conférences internationales droits humains droits des peuples (14h CM)</i>	2	2

SEMESTRE 2	ECTS	COEF.
<b>4 UE obligatoires</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
Techniques quantitatives de gestion	7	7
- <i>Outils d'aide à la décision (6h CM et 12h TD)</i>	2	2
- <i>Techniques comptables et financières (24h CM)</i>	2	2
- <i>Théorie et modélisation financières (24h CM)</i>	3	3

Relations économiques et financières internationales	8	8
- <i>Développement international de l'entreprise (21h CM)</i>	3	3
- <i>Relation monétaire internationale (21h CM)</i>	3	3
- <i>Éthique économique et sociale (21h CM)</i>	2	2

Gestion fiscale et stratégie financière	5	5
<i>Gestion prévisionnelle et budgétaire (24 CM et 20h TD)</i>	3	3
<i>Gestion fiscale des entreprises (24h CM)</i>	2	2
Insertion professionnelle	7	7
- <i>Projet professionnel personnel (15h TD)</i>	2	2
- <i>Stage</i>	5	5
<b>1 UE au choix</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Langues (15h)		
UE libre (24h)		
Engagement étudiant		

<b>SEMESTRE 3</b>	<b>ECTS</b>	<b>COEF.</b>
<b>3 UE obligatoires</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
Droit et exportation	11	11
- <i>Droit des contrats internationaux (20h)</i>	3	3
- <i>Droit et pratique des douanes (20h)</i>	3	3
- <i>Droit et pratique des investissements et nouvelles technologies (20h)</i>	3	3
- <i>Droit fiscal de l'exportation (20h)</i>	2	2
Economie, commerce international et exportation	11	11
- <i>Gestion bancaire et commerce international (15h)</i>	2	2
- <i>Finance internationale et commerce international (15h)</i>	3	3
- <i>Stratégies commerciales et prospection des marchés internationaux (25h)</i>	3	3
- <i>Governments and Trade policies (25h)</i>	3	3
Institutions politiques, acteurs politiques et exportations	8	8
- <i>Géopolitique des risques internationaux (30h)</i>	3	3
- <i>Diplomatie commerciale (20h)</i>	3	3
- <i>European Union and foreign trade (15h)</i>	2	2

<b>SEMESTRE 4</b>	<b>ECTS</b>	<b>COEF.</b>
<b>2 UE obligatoires</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
Compétences transversales	10	10
- <i>Éthique et commerce international (20h)</i>	3	3
- <i>Techniques du commerce électronique (20h)</i>	2	2
- <i>Anglosaxon culture and international business (20h)</i>	3	3
- <i>Technique de la négociation commerciale internationale (10h)</i>	2	2
Initiation à la recherche et insertion professionnelle	20	20
- <i>Insertion professionnelle et stage (10h)</i>	10	10
- <i>Méthodologie de la recherche et mémoire (20h)</i>	10	10

## Règlement du contrôle des connaissances :

**Article 1** - L'Université de Paris est accréditée à décerner le Master mention « management, spécialité Pratique et politiques de l'exportation », sur le programme établi par l'accréditation et à la suite d'épreuves organisées par la Faculté de Droit conformément aux textes en vigueur et au présent règlement.

**Article 2** - Il est organisé une session d'examen par an, elle se déroule en février-mars, pour les épreuves orales, en juin-juillet et septembre-octobre, pour la soutenance du mémoire de recherche.

**Article 3** - Le candidat qui a été dans l'impossibilité, pour un motif tenant de la force majeure, de se présenter à l'unique session d'examens, peut bénéficier d'une session de rattrapage, sur délibération du jury de la première session.

**Article 4** - Les candidats doivent subir des épreuves orales, des épreuves de contrôle continu, remettre un rapport de stage et déposer puis soutenir un mémoire de recherche, selon les conditions stipulées aux articles suivants :

**Article 5** - Quatre enseignements font l'objet d'épreuves orales : « géopolitique des risques internationaux », « éthique du commerce international », « Stratégies commerciales et prospection des marchés internationaux », « technique de la négociation commerciale internationale ». Ces épreuves ont lieu en mars.

**Article 6** - Deux enseignements font l'objet d'épreuves écrites : « Droit et pratique des douanes », « Droit et pratique des investissements et nouvelles technologies ».

**Article 7** - L'ensemble des enseignements suivants : « droit des contrats internationaux », « diplomatie commerciale », « droit fiscal de l'exportation », « gestion bancaire et commerce international », « Government and trade policies », « institutions européennes et commerce international », « techniques du commerce électronique », « culture anglosaxonne des affaires » sont en contrôle continu.

**Article 8** - Le mémoire de recherche (UE5 ECUE2) fait l'objet d'une soutenance par devant un jury composé de deux enseignants ou d'un enseignant et d'un expert ou chercheur. Il doit être remis avant le 15 juin pour la première session et avant le 25 septembre pour la seconde session. Les étudiants n'ayant pas déposé le mémoire de recherche pour la date du 15 juin sont de droit autorisés à le déposer avant le 15 septembre.

**Article 9** - Les candidats doivent accomplir un stage pré-professionnel d'une durée d'au moins deux mois, à partir de la fin des enseignements et épreuves, dans des conditions agréées par le responsable du Master et doivent remettre un rapport de stage qui ne fera pas l'objet d'une soutenance et qui devra être remis au plus tard le 15 juin pour la première session et le 15 septembre pour la seconde session.

**Article 10** - Pour être déclaré admis le candidat doit avoir obtenu minimum 10/20 au total des enseignements. Les notes se compensent au sein de l'U.E., les U.E se compensent au sein du semestre et les deux semestres se compensent.

**Article 11** - L'admission est prononcée par le jury au vu des notes obtenues à l'ensemble des épreuves. L'admission est assortie de l'une des mentions suivantes :

- PASSABLE : quand il a obtenu à l'examen une note moyenne au moins égale à 10 et inférieure à 12/20
- ASSEZ BIEN : quand il a obtenu à l'examen une note moyenne au moins égale à 12 et inférieure à 14/20
- BIEN : quand il a obtenu à l'examen une note moyenne au moins égale à 14 et inférieure à 16/20
- TRÈS BIEN : quand il a obtenu à l'examen une note moyenne au moins égale à 16

**Article 12** - Le candidat ajourné peut, l'année universitaire suivante, être réadmis à s'inscrire en spécialité « Pratique et politiques de l'exportation », sur décision du responsable de la Spécialité, selon la même procédure que pour la première admission. Il conserve, ce faisant, les notes acquises au cours de l'année précédente.